

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 7 août 2024

portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TREP2421515A
(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 7 août 2024, est nommée membre de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs :

Au titre du collège des producteurs des catégories de produits soumis à responsabilité élargie des producteurs :

-Mme Flore Boinot-Raffegeau, suppléante, représentante de l'Association française des entreprises privées, en remplacement de M. François de Ribet.